

## Rapport sur un manquement aux pratiques de prévention et de contrôle des infections

# Precision Medical Centre

### Rapport préliminaire

#### Établissement visé par l'enquête

Precision Medical Centre  
613, promenade Longfields  
Nepean (Ontario) K2J 6J2

#### Type d'établissement

Médecine clinique

#### Date à laquelle le conseil de santé a été informé du manquement possible

2020-01-16

#### Date de publication du rapport préliminaire

2010-02-11

#### Date de mise à jour du rapport préliminaire

S.O.

#### De quelle façon le manquement a-t-il été repéré?

Plainte déposée auprès de Santé publique Ottawa (SPO) par un membre du public concernant le nettoyage des salles de clinique entre chaque patient. Au cours de l'inspection, des lacunes ont été relevées en ce qui concerne le retraitement du matériel médical réutilisable.

#### Brève description du manquement

Les procédures relatives à l'autoclave et au retraitement n'étaient pas bien documentées ni comprises par le personnel. Le processus de retraitement était inadéquat. L'autoclave n'était pas homologué pour utilisation au Canada et on a remarqué qu'aucun indicateur biologique ou chimique n'était utilisé.

#### Le manquement était-il lié à un membre d'un ordre de réglementation?

Oui

#### Si oui, le cas a-t-il été signalé à l'ordre de réglementation?

L'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario.

## Des mesures correctives ont-elles été recommandées ou mises en œuvre?

Le 16 janvier 2020, des directives ont été données pour interdire l'utilisation des articles retraités et imposer l'utilisation d'articles jetables à usage unique jusqu'à ce que les lacunes aient été corrigées, et que la zone de retraitement ait été inspectée et le processus de retraitement examiné par SPO.

## Veillez fournir plus de détails

### Retraitement du matériel médical réutilisable

- Nettoyer et désinfecter le matériel entre les patients à l'aide d'un désinfectant de faible niveau approuvé pour un usage en milieu hospitalier.
- S'assurer que l'autoclave est homologué pour utilisation au Canada.
- Veiller à ce que le personnel responsable du retraitement ait reçu une formation sur les pratiques exemplaires.
- Effectuer le retraitement de l'équipement médical dans une zone désignée au moyen d'un circuit de travail à sens unique (sale vers propre), et désinfecter régulièrement l'environnement de retraitement avec un désinfectant de faible niveau approuvé pour un usage en milieu hospitalier.
- Veiller à ce que les indicateurs chimiques et biologiques soient utilisés de manière appropriée.
- Mettre à jour et conserver un dossier permanent du retraitement.

### L'environnement

- Nettoyer et désinfecter les surfaces environnementales entre les patients à l'aide d'un désinfectant de faible niveau approuvé pour un usage en milieu hospitalier

### Hygiène des mains

- S'assurer qu'un désinfectant pour les mains à base d'alcool (70 %) est disponible au point de service
- Désigner un évier pour l'hygiène des mains et assurer un approvisionnement adéquat de savon et de serviettes en papier.

### Médicaments

- Inscrire la date d'ouverture sur tous les flacons multidoses et les jeter selon le mode d'emploi du fabricant ou dans les 28 jours suivant l'ouverture du flacon, selon le premier terme atteint.

## Date à laquelle toute directive ou tout ordre a été donné au propriétaire ou à l'exploitant (le cas échéant)

## Commentaires concernant le rapport préliminaire et coordonnées

### Commentaires supplémentaires

## Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :

**Titre** : Dominique Bremner, gestionnaire de programme

Inspection et enquête : Prévention et le contrôle des infections

Santé publique Ottawa

**Courriel** : [IPAC/PCI@ottawa.ca](mailto:IPAC/PCI@ottawa.ca)

**Numéro de téléphone** : 613-580-2424, poste 26325

Pour vous tenir au courant de l'enquête, consultez régulièrement le présent rapport.

Les résultats des inspections de routine sont publiés sur le [site Web de divulgation de Santé publique Ottawa](#).

## Rapport final

Date de publication du rapport final

Date de mise à jour du rapport final

Date de confirmation où toutes les mesures correctives ont été prises

Brève description des mesures correctives prises

Commentaires concernant le rapport final et coordonnées

Commentaires supplémentaires

## Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :

**Nom et titre** : Dominique Bremner, gestionnaire de programme

Inspection et enquête : Prévention et le contrôle des infections

Santé publique Ottawa

**Courriel** : [IPAC/PCI@ottawa.ca](mailto:IPAC/PCI@ottawa.ca)

**Numéro de téléphone** : 613-580-2424, poste 26325